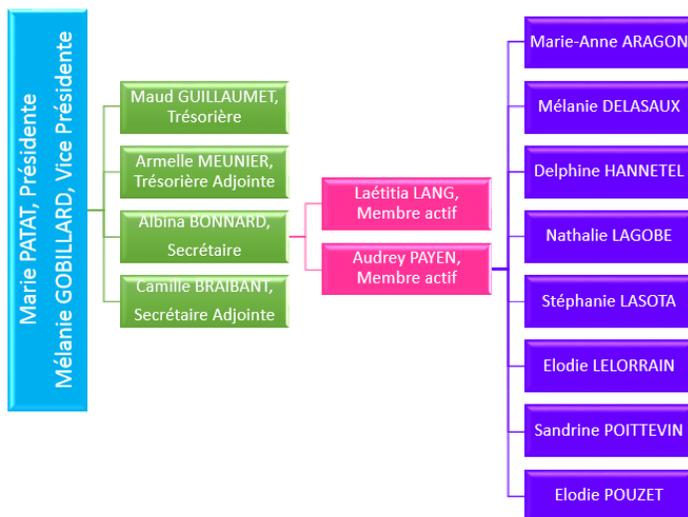


3

L'équipe FR



Pour nous contacter :

Mairie de Juvigny
22, rue principale
51150 Juvigny

fr.juvigny-vraux@outlook.com

4

L'adhésion

Pour bénéficier des activités FR la carte d'adhésion est obligatoire.

La carte est familiale et nationale. Elle est utilisable, tout au long de l'année, pour toutes les activités de l'association et de toutes les autres associations FR.

Ainsi, chacun des membres d'une famille peut participer à une activité menée par différentes associations en étant adhérent d'une seule association FR.

Elle est déductible à 60% des impôts.



Familles
rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATIONS
DE JUVIGNY
DE VRAUX

2019-2020

1

Vos activités de rentrée

Atelier des découvertes (activités manuelles), pour les adultes

RDV tous les mardis de 14h à 18h à la salle Cautain (Vraux)

15€/an

Personne référente : Danièle WINTERER 03.26.67.31.68

Tam Yo Chi (Tam thé - Yoga - Chi cong) *Minimum 8 personnes*, pour les adultes

RDV tous les jeudis de 18h30 à 19h30 au Foyer Mangin (Juvigny)

105€/an ou 110€/an pour les extérieurs

Personne référente : Albina BONNARD 07.78.81.75.86

Gym douce *Minimum 8 personnes*, pour les adultes

RDV tous les jeudis de 13h45 à 14h45 à la salle Polyvalente (Vraux)

100€/an ou 105€/an pour les extérieurs

Personne référente : Marie PATAT 06.20.87.11.24

LES HOMMES SONT LES BIENVENUS !

Gym tonique *Minimum 8 personnes*, pour les adultes

RDV tous les mardis de 20h15 à 21h15 à la salle Polyvalente (Vraux)

75€/an ou 80€/an pour les extérieurs

Personne référente : Audrey PAYEN 06.77.82.49.17

Éveil sportif *Minimum 8 personnes*, pour les enfants de 3 à 5 ans

RDV tous les mardis de 17h30 à 18h30 à la salle Polyvalente (Vraux)

100€/an ou 105€/an pour les extérieurs

Personne référente : Marie PATAT 06.20.87.11.24

Si vous le souhaitez, Denis peut récupérer vos enfants à la garderie de l'école. Pour ce service, vous devrez apporter une petite contribution de 5€ et nous le signaler lors des inscriptions.

Vendredi 6 septembre 2019

de 18h30 à 20h salle Cautain à Vraux

Inscriptions

Un certificat médical est indispensable pour toutes les activités sportives, et devra être remis le jour des inscriptions (depuis la rentrée scolaire 2016 les certificats médicaux sont valables 2 ans).

La plupart des activités est soumise à un nombre minimum d'inscrits, ainsi qu'à un nombre maximum. Certaines activités ne pourront avoir lieu si le nombre minimum de personnes n'est pas atteint.

Merci de préparer 2 chèques lors des inscriptions : l'un pour l'activité et le second pour la carte FR ; **Les règlements peuvent s'effectuer en plusieurs fois répartis sur l'année.**

Carte FR obligatoire.

Les cotisations ne sont pas remboursées et ce quelque soit le motif.

Reprise des activités à partir du lundi 9 septembre 2019

Les inscriptions seront définitives le 30/09 et ce, même si les 2 séances sans engagement n'ont pas été réalisées.

2

Vos activités de l'année

Sainte Agathe

ACM

Carnaval

Bourse puériculture

Halloween

